

**AVIS DE PRÉSENTATION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC  
D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ**

Avis est donné que la Ville de Rouyn-Noranda s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec pour demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet :

De lui accorder le pouvoir d'adopter, par règlement, tout programme d'aide pour soutenir les propriétaires ou occupants des immeubles concernés par le réaménagement d'un secteur situé à proximité de l'établissement de la Fonderie Horne, notamment dans le but de favoriser le relogement des occupants de ces immeubles et la relocalisation des activités qui y sont exercées.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur le projet de loi doit en informer la directrice de la législation de l'Assemblée nationale par courrier au 1050, rue des Parlementaires, bureau 5.13, Québec (Québec), G1A 1A3, ou par courriel au [af.juridiques@assnat.qc.ca](mailto:af.juridiques@assnat.qc.ca).

Donné à Québec, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de février 2025  
et publié le 26 février 2025

La procureure de la Ville de Rouyn-Noranda  
M<sup>e</sup> Mireille Lemay  
Tremblay Bois, S.E.N.C.R.L.  
[mlemay@tremblaybois.ca](mailto:mlemay@tremblaybois.ca)